



Les points importants du Conseil communal du jeudi 7 septembre 2017

Propriétés communales - Sous-sol de la maison rue du Kriekenput 14 - Approbation d'une convention d'occupation précaire

Les citoyens qui cultivent le potager collectif "Homopot" souhaitent créer une grainothèque dans le quartier du Homborch qui sera ouverte au public deux fois par semaine. À la recherche d'un local, la Commune a décidé de mettre à leur disposition une partie du sous-sol de la maison du troisième âge située 14 rue du Kriekenput. *"Ce local est particulièrement humide, les personnes ont-elles été prévenues de cela ?"*, a questionné Françoise Dupuis (PS). *"Dans le passé, ces personnes ont déjà occupé ce local, elles le connaissent et le prennent donc en connaissance de cause"*, a répondu Marc Cools, Échevin des Propriétés communales (MR).

ASBL Piscine Longchamp - Approbation des comptes et bilan de l'exercice 2016

Le compte de l'exercice 2016 présente un bénéfice de plus de 100.000 €. Un beau résultat qui s'explique entre autres par la récupération de la dotation globale de la Commune et le nombre important de visiteurs, à savoir 400.000 sur l'année. Après avoir évoqué la hausse du taux de fréquentation de la piscine, son prix d'entrée raisonnable et ses horaires d'ouverture assez larges, Emmanuel De Bock (Chef de groupe DÉFI) souhaite toutefois encore élargir la plage horaire du dimanche. *"Grâce au petit bénéfice, nous pourrions peut-être permettre aux familles de profiter de la piscine jusqu'à 15 ou 16 heures au lieu de 14 heures comme cela est le cas actuellement. C'est une chose qui serait, je pense, fortement appréciée"*. Sur ce point, Carine Gol-Lescot, Échevin des Sports (MR), a confirmé que l'envie était bien présente mais qu'il était avant tout important de mener une gestion saine des finances. *"C'est une étude que nous avons à plusieurs reprises menée car c'est une demande qui a déjà été formulée par de nombreuses personnes. Mais, si nous devons ouvrir trois heures de plus, à savoir les heures manquantes aujourd'hui, nous devons engager du personnel en plus et pour l'instant, le rapport coût/bénéfice démontre que ce n'est pas rentable. Il faudrait dès lors voir si la dotation communale pourrait payer le coût engendré par ces trois heures. Par ailleurs, si un jour les piscines venaient à être régionalisées et obtiendraient les finances nécessaires pour permettre qu'elles soient ouvertes plus longtemps, nous serions ravis d'en discuter"*. *"Ce qui est important, c'est d'avoir des chiffres et de savoir exactement ce que cette ouverture supplémentaire va nous coûter. Et, c'est ensuite qu'une décision doit être prise. Nous avons besoin d'une analyse plus approfondie mais nous y travaillons"*, a appuyé Marion Van Offelen (MR). Du côté de l'opposition, Françoise Dupuis (PS) a souhaité savoir si la Commune comptait, sur la base du futur arrêté de la Région relatif au subventionnement des infrastructures sportives, établir les conventions intercommunales nécessaires pour pouvoir profiter de cet arrêté. Ce à quoi a répondu Carine Gol-Lescot par l'affirmative. Toujours du côté de l'opposition, Thibaud Wyngaard (Chef de groupe Ecolo) a confirmé la position d'Ecolo en faveur d'une mutualisation des piscines pour aboutir à une harmonisation tarifaire et à une complémentarité au niveau de l'offre. *"Il ne faut pas créer nécessairement des outils supplémentaires qui sont incroyablement lourds pour un résultat qui soit minimaliste. Mais le sens de*

l'histoire, ce serait d'aller vers une plus grande coordination au niveau de la Région". "Si à un moment, quelle que soit la solution qui nous aide financièrement et grâce à laquelle nous pouvons ouvrir le dimanche après-midi, et bien nous le ferons", a conclu Carine Gol-Lescot.

Également à l'ordre du jour :

Les comptes 2016 de l'ASBL Service Ucclois du Troisième Âge, les comptes et le bilan 2016 de l'ASBL Promotion des parcs publics et des espaces verts publics, le changement de lieux d'implantation des conteneurs de collecte et de récolte des graisses à huiles de friture...